

**Procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences historiques  
du 15 janvier 2014**

*Approuvé par le Conseil du 12 mars 2014*

**Présents** : Mmes et MM. Bischoff, Basarslan, Chabod, Clémentz, Deloye, Donnat, Edel, Follain, Guédron, Herry, Humm, Laboulais, Lefèvre, Lenfant, Marc, Maurer, Loux, Miche, Quenet, Sager, Schurr, Schweitzer, Schwien

**Excusés** : Mmes et MM. Brunner, Fuchs, Monot, Vanderheyde

**Procurations** : Mme Boehringer à Mme Donnat, M. Doucet à M. Guédron, M. Grandhomme à Mme Maurer, Mme Lenfant à M. Humm (à partir de 11h), M. Mari à M. Chabod, M. Schaeffer à M. Miche

Président de séance : M. Tock

Secrétaire de séance : M. Quenet

La séance est ouverte à 10h05

M. Tock annonce que le Conseil restreint a émis un avis favorable au renouvellement de l'éméritat de M. Edmond Levy.

**1. Approbation du PV du conseil du 04/12/2013**

Avec les modifications suivantes :

- ajout de M. Humm dans la liste des présents et de M. Quenet dans la liste des excusés
- ajout de « à la demande de Mme Boehringer **et des élus étudiants** » (M. Chabod) au point 1, le procès-verbal du Conseil du 4 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

**2. Poste PR en Archéologie**

M. Tock présente la fiche poste (annexe 1) et rappelle que l'enjeu est important pour la faculté, compte tenu du contexte budgétaire difficile.

Sur la suggestion de M. Jeunesse, la période concernée par le profil enseignement est modifiée et devient « bronze moyen et final ».

A l'interrogation de M. Bernard sur la nécessité de la dernière phrase du paragraphe du Profil enseignement : « *[Les enseignements] seront susceptibles d'évoluer en fonction des changements qui affecteront l'offre de formation de la Faculté, en particulier dans le sens d'un renforcement de l'interdisciplinarité.* », M. Tock indique qu'il a souhaité ajouter cette phrase par prudence, ne sachant pas de quelle manière l'évolution de nos formations, notamment la mise en place des licences pluridisciplinaires en 2015, aura un impact sur les enseignements de la faculté. Après débat, le Conseil vote pour le maintien de cette phrase sur la fiche de poste.

Aucune autre observation n'étant formulée, le Conseil est amené à se prononcer sur la fiche poste.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

### 3. Point d'information budget

M. Tock fait part au Conseil d'un courrier transmis le Président annonçant que la dotation ministérielle est inférieure de 3.8 millions € à celle attendue.

Le choix a été fait de ne pas répercuter cette baisse sur la masse salariale, dans l'immédiat. En conséquence l'effort portera sur les crédits de fonctionnement.

Notre dotation passe de 88 978€ à 71 182€, soit une baisse de plus de 20%. Le budget doit être revu en tenant compte de cette nouvelle donnée.

M. Tock présente le nouveau projet de budget (annexe 2).

Il propose d'appliquer une baisse de 21% à toutes les dépenses sauf les dépenses incompressibles ou difficilement compressibles (Location des photocopieurs, taxe OM, droits de reproduction...), et d'abonder la ligne fourniture-équipement des 3000€ prévus sur la ligne Investissement (dans l'attente de l'accord des services financiers).

Le débat s'ouvre sur les dépenses liées frais de téléphone. M. Follain suggère de reporter les dépenses sur les instituts. M. Schurr suggère d'utiliser Skype. M. Humm indique qu'il faudrait coupler le téléphone et internet. Mme Donnat suggère de disposer au minimum d'une ligne interne. M. Marc indique que c'est pour lui un outil indispensable à la fois pour la gestion des formations et l'organisation des fouilles.

M. Tock pense que des économies pourraient être faites, il souligne qu'il a déjà abordé ce point l'année dernière. Il indique que les coûts d'abonnement sont très importants et propose de se renseigner sur les possibilités de disposer de services moins coûteux.

M. Schwien fait remarquer que la réduction des vacations des bibliothèques entrainera une réduction des horaires d'ouverture. Il demande s'il ne serait pas possible d'isoler ce poste de dépense et ne pas lui appliquer la baisse générale. M. Tock n'y est pas favorable, ce gel n'étant possible qu'au détriment des autres postes.

M. Marc demande s'il est possible de connaître la baisse du budget sur les 4 ou 5 dernières années. Myriam Waeckel répond qu'il est difficile de comparer les exercices, car précédemment notre budget était alimenté également par les appels d'offres CEVU, par des crédits d'investissements pédagogiques, par le plan réussite en licence...autant d'aides qui n'existent plus.

M. Marc souhaite savoir à quoi correspondent les frais de réception. M. Tock précise qu'il s'agit du pot de rentrée, de deux repas annuels pour le secrétariat et du moment convivial prévu lors de la cérémonie de remise des diplômes.

M. Jeunesse demande que la ligne Séminaires et stages archéologiques soit modifiée en « Séminaire interuniversitaire et stage de géographie ».

Mme Donnat relaye l'avis de Mme Boehringer, qui fait part de son opposition à la baisse du budget et souligne une aberration de la décision de l'UDS qui, bien qu'informée de la dotation ministérielle avant le Conseil d'administration du 17 décembre, a fait le choix de présenter le projet de budget à ce Conseil. Mme Maurer confirme cette information et indique que la position de l'UDS a été retenue à cause lourdeur de la mise en place de la procédure. M. Tock rejoint l'explication de Mme Maurer, et rappelle que sans vote du budget il n'y aurait pas eu d'ouverture de crédits début janvier.

Le projet de budget de la faculté des Sciences historiques est adopté à l'unanimité.  
(1 voix contre – 1 abstention)

Compte tenu de ce contexte budgétaire, M. Tock proposera au conseil en juin et septembre de faire un point budgétaire pour voir l'avancée de la dépense des crédits. Le conseil se réservant la possibilité des réaffecter les crédits non dépensés après dialogue avec les responsables de crédits.

### **Equivalences**

M. Tock indique que les responsables de licences et les responsables des équivalences se sont réunis pour travailler sur les équivalences à l'entrée en licence. Il présente le tableau de synthèse (annexe 3) en indiquant que les travaux ne sont pas terminés et que la réflexion continue dans ce groupe de travail.

M. Tock souhaite l'avis du Conseil sur ces propositions. Il précise qu'elles ne modifient pas la convention CPGE avec le lycée Fustel, qu'il s'agit d'étudier le cas de différentes écoles, et de voir s'il convient d'adopter une attitude plus généreuse avec les filières proches des nôtres.

M. Guéron indique que, concernant les étudiants diplômés de la HEAR (Haute Ecole des Arts du Rhin), il n'est pas favorable à une admission directe en master. Compte tenu des différences de niveau, il suggère une étude sur dossier, au cas par cas.

La position est la même pour les diplômés de l'ENSAS.

M. Jeunesse souhaite savoir si le but est d'aboutir à des automatismes et d'éviter le traitement au cas par cas. M. Tock indique que c'était le vœu de la commission au départ, mais les cas sont nombreux et il est difficile de prévoir toutes les situations. Il suggère de se réserver la possibilité de l'étude au cas par cas.

A ce stade des travaux, le vote du Conseil n'est pas nécessaire.

#### **4. Locaux – Bibliothèques**

Avant de présenter, avec Mme Laboulais, le projet de regroupement des bibliothèques, M. Tock donne quelques éléments de contexte.

La faculté, très attachée à l'importance de l'accès des bibliothèques aux étudiants, dépense 15 000€ chaque année en frais de vacation pour l'ouverture des bibliothèques d'instituts (auxquels il faut ajouter la somme allouée, jadis par l'Olca, désormais par la Région, pour la bibliothèque d'Histoire d'Alsace). La Faculté dépense près de dix fois à ce sujet que toutes les autres composantes dont la bibliothèque est intégrée au S.C.D.

Par ailleurs la Faculté met du personnel à la disposition du SCD : en effet Mme Herry et Mme Claver assurent l'ouverture de la bibliothèque d'Histoire moderne. Mais il n'y a aucune garantie de pérennité de ces détachements au-delà du départ à la retraite, dans les années qui viennent, de ces personnels.

Il est donc devenu urgent et impératif d'imaginer une solution pour réduire le nombre de postes d'accueil.

Isabelle Laboulais indique que le contexte budgétaire ne permettant pas d'imaginer une bibliothèque des sciences historiques, il s'agit d'une première étape, d'un projet minimaliste destiné à montrer que nous sommes attachés à faire vivre nos collections.

La proposition consiste à rassembler les bibliothèques d'histoire des religions, histoire d'Alsace, histoire médiévale, histoire moderne, histoire économique et sociale et histoire contemporaine entre les actuelles salles 145 et 137. Voir schéma (annexe 4)

Le projet prévoit l'aménagement d'un espace de travail pour les étudiants et les enseignants, d'une salle de séminaire / salle de travail en groupe accessible aux étudiants et d'une salle de consultation des périodiques avec un aménagement particulier (récupéré du PEGE).

L'espace serait équipé en wifi. Les plages d'ouverture seraient au minimum 9h-18h et supposeraient la présence d'un titulaire et d'un vacataire .

M. Tock rappelle qu'il s'agit d'un avant-projet ayant des incidences sur les espaces de travail des enseignants-chercheurs (leur bureau serait disjoint de leur bibliothèque), sur les salles, et également sur le service administratif.

Le secrétariat s'agrandirait d'un bureau. Suite à la décentralisation de la scolarité, une personne rejoindra l'équipe dès le mois de septembre 2014 et les nouvelles activités d'accueil (bourses, inscriptions administratives) nécessiteront un espace dédié plus important que l'espace actuel.

Des mesures ont été faites par le SCD, les collections actuellement hébergées dans les bibliothèques d'instituts pourraient être hébergées dans l'espace prévu, moyennant quelques descentes en magasin.

A ce sujet, Mme Laboulais indique que les magasins sont au sous-sol du Palais universitaire. Ils sont gérés par le SCD. Les possibilités d'accroissement de cette bibliothèque ont été calculées pour 10 ans.

M. Tock précise que la salle dite « des cailloux » sera affectée au SCD et remercie M. Marc de son accord de principe pour la cession de cette salle au SCD. M. Marc regrette cependant que le Musée des Moulages soit privé de cette salle. Bien qu'actuellement non utilisée, elle fournit le seul cadre pour d'éventuels travaux de restauration des moulages, qui risquent de voir être externalisés, par exemple à Fribourg.

Mme Clementz fait part de sa crainte de voir disparaître la dotation de la Région pour la bibliothèque de l'Institut d'Histoire d'Alsace. M. Tock précise que les Instituts ne sont pas concernés par cette réorganisation. Ils continueront d'exister. La Région sera sollicitée de poursuivre son effort financier qui permet l'accès à la collection de livres d'histoire d'Alsace.

M. Marc indique que les craintes de perdre l'esprit « Institut » étaient les mêmes pour les archéologues au moment du projet Misha. Mais il tient à rassurer ses collègues du Palais universitaire à ce propos.

M. Tock remercie ce soutien positif et soucieux de l'intérêt collectif.

M. Bernard souhaite mettre en place un tessonnier pédagogique, il aimerait que ce projet soit pris en compte dans le redéploiement des salles.

Pour Mme Maurer la Faculté a tout à gagner à une mutualisation de ses ressources, elle ne voit aucun inconvénient à faire quelques pas de plus pour consulter les livres. Cependant elle souhaite que l'espace actuellement réservé aux instituts soit préservé (6 personnes dans une petite pièce pour l'histoire contemporaine).

M. Bischoff pense que ce regroupement permettra de travailler plus rationnellement. Mais il se demande où se fera l'accès à la bibliothèque et comment se fera la surveillance. Mme Laboulais indique qu'il y aura un accès unique par l'actuel sas de la salle 138.

M. Schwien souligne que du point de vue strictement budgétaire, il n'y a pas de gain. M. Tock souhaite qu'à terme le SCD prenne entièrement en charge l'ouverture des bibliothèques, comme

il le fait pour les autres bibliothèques. Cela permettrait à la Faculté de récupérer des marges manoeuvre.

M. Chabod fait part de l'enthousiasme des étudiants pour ce projet. Nécessaire pour les étudiants, il sera un gain en horaire d'ouverture et en lisibilité. Il souligne qu'un équipement en prises de courant et en wifi est indispensable.

Mme Maurer souligne l'importance de dire que les instituts ne disparaissent pas. M. Tock demande de faire attention à ce que l'on communique, un point d'attention sur l'Institut d'histoire d'Alsace est demandé, notamment vis-à-vis de la Région.

M. Tock note l'accueil globalement favorable réservé à cet avant-projet. Il précise que le budget sera une condition de réussite. Il reviendra vers le Conseil ultérieurement.

#### **5. Charte de l'Évaluation continue intégrale**

M. Tock présente la nouvelle version de la Charte de l'évaluation intégrale. (annexe 5)  
Il indique qu'un financement IDEX a été demandé pour soutenir la mise en place de l'évaluation continue intégrale. Ce financement suppose l'adhésion à la Charte.

Le conseil adopte la Charte à l'unanimité.

#### **6. Activités de la Faculté**

M. Tock indique qu'il souhaite demander à M. Boukechour, ancien doctorant de M. Hau, actuellement doyen de la Faculté des Sciences Humaine et Sociales de l'université de Chlef (Algérie), d'assurer une conférence sur les liens entre histoire et mémoire.

Cette réflexion de fond sur le travail d'historien serait l'occasion de mettre en place un évènement important pour notre faculté, il suggère d'inviter à cette occasion Daniel Cordier ou Marc Ferro.

M. Tock sollicite les contemporanéistes à ce propos.

Mme Maurer indique que ce projet est intéressant sur le fond, et que Mme Amiri, anciennement ATER dans notre faculté, vient de soutenir sa thèse sur le FLN à l'étranger, elle pourrait participer à la conférence.

#### **7. Divers**

M. Chabod indique que les étudiants élus et l'amicale consultent les étudiants à propos du contrôle continu intégral, il souhaite présenter les résultats de cette consultation lors d'un prochain conseil.

M. Tock insiste pour que les bilans soient faits en commission pédagogique, seule instance compétente pour ce travail.

G. Miche présente un projet de parrainage destiné à aider les L1 à lutter contre le sentiment d'abandon, mis en place à la rentrée. M. Tock suggère de présenter cela lors d'un prochain conseil

M. Schweitzer indique que M. Julien Gueslin vient d'être nommé conservateur à la BNU. Il est le nouveau responsable du Pôle des Sciences humaines et, à ce titre, l'un des interlocuteurs privilégiés des professeurs de la Faculté des Sciences historiques. Il donne également quelques indications sur l'avancée du chantier de la BNU : le retour des livres est prévu pour mars – avril. La réouverture est prévue en octobre ou novembre 2014 en fonction de l'inauguration officielle.

La séance est levée à 12h30

**Procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences historiques  
du 12 mars 2014**

*Approuvé par le Conseil du 30 avril 2014*

**Présents :** Mmes MM. Antoine, Bischoff, Boehringer, Clémentz (jusqu'à 16h45), Doucet, Edel, Follain, Grandhomme, Humm, Laboulais, Lenfant, Loux, Marc, Mawete, Miche, Peltre, Quenet, Sager, Tock, Vanderheyde

**Excusés :** Mmes MM. Basarslan, Fuchs, Schweitzer

**Procurations :** Mme Camberlein à Mme Mawete - Mme Clémentz à M. Doucet – Mme Deloye à M. Loux - Mme Maurer à Mme Lenfant – M. Schwien à Mme Boehringer – M. Schurr à M. Doucet

Président de séance : M. Tock

Secrétaire de séance : Sandra Boehringer – Christine Favier

La séance est ouverte à 16h

**1. Approbation du PV du conseil du 15/01/2014**

Adopté à l'unanimité

**2. C2i en Master : intervention de M. Toninato**

M. Gérard Toninato indique que la mission que lui a confiée le Président de l'UDS consiste à proposer des formations et à réaliser un inventaire de l'ensemble des formations numériques existant à l'Université.

Il précise que le C2i en master est rendu obligatoire dans certaines composantes (en géographie ou SVT, par exemple), il évolue vers une certification pour l'emploi qui devrait permettre aux étudiants de savoir se servir de l'internet pour trouver un emploi ou un stage, de trouver le vocabulaire et les bonnes méthodes pour déposer leur candidature.

L'année dernière 16 étudiants en histoire ont suivi les cours.

M. Toninato souhaite sensibiliser les enseignants de Sciences historiques sur l'importance de cette formation. Il rappelle que nous avons une obligation légale d'organiser ces enseignements et de vérifier l'acquisition des compétences (volet numérique de la loi ESR du 22 juillet 2013).

Le volume horaire est de 10h de TP.

M. Marc demande s'il s'agit de module intégré au cursus ou d'une série de cours certifiés.

M. Toninato indique qu'il s'agit d'une UE intégrée à la maquette (type UE de professionnalisation).

**3. Point d'information budget**

Myriam Waeckel fait un point d'information sur l'avancée de l'utilisation du budget (Document en annexe). On remarque que 21% des crédits ont été utilisés en 2,5 mois. Myriam précise que la ligne fonctionnement sera modifiée lors de la DBM, qu'il faudra ajouter le coût de la maintenance pour la salle 143, environ 700 €.

M. Tock souligne l'importance des crédits extérieurs fléchés gérés par la Faculté, soit un montant d'environ 500 000 €.

En provenance d'organismes divers (ANR, IUF, Jardin des Sciences, Interreg...), ils présentent des règles comptables différentes et demandent un suivi bien précis. Ils représentent une charge de travail de plus en plus importante pour le service financier de la Faculté.

M. Tock remarque que l'importance de ces crédits met en avant le dynamisme et la qualité de la Faculté, il remercie Mmes Waeckel et Sager pour leur travail.

M. Marc souligne à son tour l'efficacité du service comptable de la Faculté.

#### 4. Relations avec l'UHA

M. Tock souhaite rendre compte au Conseil des discussions engagées avec l'UHA lors d'une rencontre avec Mme Dominique Meyer-Bolzinger (VP CFVU) et M. Olivier Richard, Directeur du Département d'histoire. Il précise tout d'abord qu'aucun projet de rapprochement institutionnel à court, moyen ou long terme n'est envisagé au niveau de la Faculté.

En revanche, le projet de construction d'une offre de formation commune ou cohérente sur les deux sites a été évoqué.

M. Tock indique que pour lui, il existe deux conditions préalables à ce projet :

- la gratuité des échanges – pas de reversement d'heures complémentaires.
- l'obtention par la Région de la gratuité des transports pour les étudiants et les enseignants concernés.

M. Tock souligne que le contexte est différent selon les universités. La Faculté des sciences historiques se porte globalement bien, les effectifs sont stables. Le Département d'histoire de l'UHA connaît lui une baisse de ses effectifs en licence (contingemment en 1<sup>ère</sup> année) et en master. Certains enseignants-chercheurs pourraient être en sous-service et plusieurs d'entre eux sont absents de tout master.

Sur l'offre de formation, Il indique que les masters proposés à Strasbourg et à Mulhouse ne sont pas redondants. L'UHA propose un Master HESIE - histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe et un Master MECADOC – archivistique et muséologie.

Un accord a été conclu cette année déjà pour une présentation réciproque des masters aux étudiants de L3 de chaque université.

En ce qui concerne la licence, il existe une différence entre les deux offres. La richesse et la diversité des options proposées par la FSH est plus grande que celle de l'UHA. L'UHA en revanche propose un parcours préparation au concours de professeurs des écoles.

M. Tock plaide pour que la 3<sup>ème</sup> année de licence soit organisée à Strasbourg. Il s'agit à la fois de permettre aux étudiants de Mulhouse de disposer d'une offre riche et diversifiée, et d'intégrer les enseignants de l'UHA à l'enseignement de la licence, ce qui est indispensable pour qu'ils soient pleinement partie prenante de l'équipe pédagogique commune. En revanche le parcours « professeur des écoles » pourrait rester à Mulhouse, de même que, éventuellement, certaines options.

M. Tock conclut en disant qu'il y a encore de nombreux obstacles à lever, qu'il faut rester prudent, en particulier en ce qui concerne le maintien des postes au sein de la FSH.

Mme Boehringer demande à M. Tock s'il a consulté le Conseil avant de proposer au directeur du département d'histoire d'organiser la 3<sup>ème</sup> année de licence à Strasbourg.

M. Tock répond qu'il a entrepris cette démarche seul, estimant avoir la confiance de la Faculté en sa qualité de Directeur.

Mme Boehringer demande si un budget est prévu pour financer le déplacement des enseignants, M. Tock précise que la gratuité des transports devrait s'appliquer aussi aux enseignants.

M. Humm indique sa crainte de voir les enseignants de l'UHA partager les séminaires de master. M. Tock précise que ce sont les commissions pédagogiques de masters qui décident des séminaires.

M. Humm remarque que nous avons intérêt d'intégrer l'équipe pédagogique de l'UHA pour la préparation aux concours.

M. Marc demande si un calendrier est fixé et quels seraient les risques pour les postes de la Faculté ?

Pour la question du calendrier, M. Tock indique qu'il n'y a pas de contraintes, nous en sommes maîtres.

Une réflexion progressive est à mener, avant 2015 cela semble compliqué à mettre en œuvre.

Sur les postes, la situation est délicate. La probabilité que le Ministère impose un rapprochement est très forte. Le rapprochement est un souhait à l'UDS, nous sommes les pionniers ; si l'UDS nous prive de postes, cela n'incitera pas les autres composantes à se rapprocher de l'UHA. Mais il est évident que le but est de faire une économie de postes.

M. Tock prendra rendez-vous avec M. Dreyssé pour ce point.

Mme Boehringer demande quel accueil a réservé l'UHA à la proposition de mutualiser la 3<sup>ème</sup> année de licence.

M. Tock répond que c'est un point délicat et qu'un travail de conviction est à faire. Les premiers bénéficiaires seront les étudiants. Les enseignants de l'UHA deviendraient de vrais partenaires.

M. Grandhomme demande quel serait l'intérêt pour un étudiant de Mulhouse de rester inscrit à UHA si la 3<sup>ème</sup> année se fait à Strasbourg ?

M. Tock pense que les étudiants seraient rassurés de rester à Mulhouse les deux premières années, le problème financier est également à prendre en compte.

M. Marc pense qu'il s'agit également d'un problème politique, d'aménagement du territoire. Il souhaite savoir quelle est la position de la Ville de Mulhouse à ce sujet ?

M. Tock indique que la Ville est consciente des difficultés de l'UHA, et n'est pas hostile pour autant qu'il subsiste un enseignement universitaire à Mulhouse.

#### **5. Organisation des licences et calendrier 2014-2015**

La CFVU vient de voter le nouveau calendrier. L'évaluation continue intégrale est maintenue mais aménagée suite à la mise en place de la session de rattrapage.

Les commissions pédagogiques vont travailler sur les travaux d'aménagement à prévoir.

Il est suggéré de supprimer une des épreuves dans chaque UE.

Pour la session de rattrapage, le principe d'une épreuve par UE est retenu.

Il faudra définir quel type d'épreuve (un oral ?) sera mis en place.

Le nouveau calendrier (ci-joint) prévoit des semestres de 15 semaines. M. Tock souhaite fortement que l'année soit terminée le 30 juin au plus tard. Les contraintes seront très fortes pour tenir les jurys dans les délais. Il propose de restreindre les options à nos enseignements, compte tenu des difficultés rencontrées pour récupérer les notes des autres composantes.

M. Tock insiste sur l'importance des discussions à venir. Il faudra tenir compte de ces éléments concrets et pragmatiques pour anticiper et s'organiser afin de respecter les délais.

#### **En annexe résultat de l'enquête menée par les élus étudiants sur l'évaluation continue intégrale**

Les étudiants font part de quelques remarques :

- difficulté pour les étudiants en double cursus
- une meilleure répartition des épreuves est souhaitable
- possibilité de faire des devoirs maison pour libérer du temps de cours
- pour le Devoir Semestriel du 1<sup>er</sup> semestre il y a une différence de traitement, certains DS devant être rendus avant Noël, d'autres après.

Mme Boehringer salue l'initiative des élus. M. Tock les remercie.

## 6. Licence professionnelle Guide-conférencier

Retrait du point

## 7. Restructuration de locaux

M. Tock n'a pas eu de réponse de la DPI. Le projet est reporté à 2015 compte tenu des moyens financiers nécessaires à sa réalisation.

Mme Clementz a chargé M. Doucet de lire un message et demande que cette déclaration figure au procès-verbal.

*« Déclaration contre l'inclusion de l'Institut d'Histoire de l'Alsace dans les bibliothèques communes*

*1) La Région cessera ses subventions*

*2) Il est dommage que l'UFR d'Histoire se prononce ainsi par le biais d'un vote pratique sur des réaménagements de locaux sur une motion d'hostilité à la politique régionale d'aide à l'histoire régionale dans l'Enseignement supérieur, aide à la bibliothèque mais aussi aide aux étudiants, et aide à la recherche par le DHIA. Bien entendu, nombre d'entre vous font ici de l'histoire de l'Alsace, mais vous savez bien qu'à partir du moment où l'on cesse de flécher cette aide et qu'elle cesse d'être bien individualisée, elle tombe peu à peu en désuétude, C'est ce qui est arrivé à toutes les Universités françaises qui ont suivi ce chemin et où l'histoire régionale n'est qu'un souvenir. Nous ne pouvons évidemment l'accepter.*

*Bien entendu, nous estimons qu'à ce double titre, la procédure employée et la portée politique et scientifique négatives de ce vote, nous ne pouvons en rester là. »*

M. Tock précise qu'il n'y a pas eu de vote. Il réaffirme son engagement pour l'enseignement de l'histoire d'Alsace.

Mme Boehringer rappelle l'expérience positive de la Misha.

M. Marc trouve ce procédé inacceptable

M. Tock rappelle que la subvention de la Région Alsace pour l'Institut d'Histoire d'Alsace est affectée à l'objet pour lequel elle est versée, il y a une transparence totale à ce niveau.

## 8. Organisation de la cérémonie de remise des diplômes

M. Tock souhaite que l'on commence à réfléchir à cette cérémonie qui aura lieu dans 3 mois.

## 9. Divers

Journée Portes ouvertes : le programme est sur le site.

La séance est levée à 18 heures

**Procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences historiques  
du 30 avril 2014**

*Approuvé par le Conseil du 12 mai 2014*

**Présents :**

Mmes, MM. Buchholzer, Doucet, Gay (jusqu'à 17h), Husser, Jacquemin (jusqu'à 14h30), Kichelewski, Laboulais, Lefèvre, Lenfant, Marc (jusqu'à 16h30), Maurer, Muller, Quenet, Schurr, Schwien, Tock, Vanderheyde (jusqu'à 17h), Wirbelauer  
Mmes Kremp, Remy  
Mmes, MM. Kauffmann, Kessler, Krieger, Kuentzler, Legrand, Leromain, Nüsslein, Rusque, Vogler  
MM. Edel, Schweitzer

**Excusés :** Mme Alkofer, M. Basarslan

**Procurations :** Mme Boehringer à M. Schwien, M. Brunner à Mme Buchholzer, M. Gay à Mme Laboulais, Mme Jacquemin à Mme Lenfant, M. Marc à M. Wirbelauer, Mme Peltre à M. Doucet, Mme Vanderheyde à M. Quenet, Mme Bravo-Morales à M. Kuentzler

Président de séance : M. Tock

Secrétaire de séance : M. Wirbelauer– Christine Favier

La séance est ouverte à 14h

M. Tock souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil et en particulier aux nouveaux élus. Les conseillers se présentent lors d'un rapide tour de table.

**1. Approbation du PV du conseil du 12 mars 2014**

Adopté à l'unanimité

**2. Composition du Conseil**

M. Tock rappelle que parmi les personnalités extérieures siégeant au Conseil, quatre sont imposées par les statuts (CUS, CG67, CR67, CCI), et quatre sont choisies librement.

Parmi ces dernières, M. Basarslan, Mme Fuchs, et M. Schweitzer ont été nommées en 2013, il reste un siège vacant.

M. Tock propose de solliciter un enseignant-chercheur de la Faculté de Géographie, qui vient de faire une proposition similaire à notre Faculté.

Proposition acceptée à l'unanimité moins 1 abstention

**3. Informations**

M. Tock adresse toutes ses félicitations et celles de l'ensemble de la Faculté aux étudiants pour l'organisation l'exposition « Via la Grèce » ainsi qu'à M. Marc et à Mme Lefèvre et se réjouit de la collaboration avec l'HEAR.

- Il indique qu'en septembre prochain aura lieu la commémoration des 130 ans du Palais Universitaire. Une cérémonie prévue le 17 septembre sera l'occasion de souligner la place de l'université dans la cité, de resserrer les liens avec le parlement européen et le Conseil de l'Europe (dont la session inaugurale a eu lieu au Palais Universitaire en 1949) et de renforcer les relations franco-allemandes.

Il précise que M. Doucet est chargé d'animer une conférence, que l'AESH sera également sollicitée.

L'organisation de cet événement relève du Cabinet de la Présidence et du service de Communication.

- M. Tock annonce que mercredi 7 mai se tiendra la conférence de M. Boukechour, doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'université de Chlef (Algérie) et docteur de notre université, consacrée à *L'écriture de l'histoire nationale. Le cas de l'Algérie (période coloniale, 1830-1962)*.

Il propose que cette conférence qui porte sur la question des sources, écrites et orales, leur production, mais aussi leur conservation et leur consultation et qui pose la question du travail de l'historien et de son indépendance soit reconnue comme un projet facultaire. Il incite tous les étudiants à suivre cette conférence.

M. Wirbelauer demande quels sont les critères de reconnaissance d'un projet facultaire et quelles en sont les conséquences financières ?

M. Tock répond que le projet doit intéresser l'ensemble de la faculté, il s'agit là d'une réflexion sur le métier d'historien au sens large. Le budget alloué correspond à deux nuits d'hôtel et à un repas. Les frais de voyage sont pris en charge par l'université du conférencier.

- M. Tock annonce qu'un appel à projet IDEX formation - plan réussite en licence - sera publié prochainement. Des informations sont en attente.

#### **4. DBM**

La DBM sera proposée lors du Conseil du 12 mai.

M. Tock propose l'attribution d'une subvention de **400 €** pour l'AESH pour l'organisation de l'exposition Via la Grèce.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MECC) 2014-2015**

M. Vogler prend la parole, il souhaite rappeler au Conseil que tout doit être fait dans l'intérêt de l'étudiant, que les enseignants sont au service des étudiants et qu'il faut se poser les bonnes questions. S'il approuve la cérémonie de commémoration des 130 ans du Palais universitaire, il dénonce le financement par des sponsors, et souligne que le choix des personnalités invitées est important, il ne s'agit pas de leur offrir une tribune.

Il trouve que l'idée de M. Tock de désigner au Conseil un enseignant de la Faculté de Géographie comme personnalité extérieures est très bonne, il souhaiterait que l'offre de formation ne soit pas réduite et que la pluridisciplinarité ne soit pas remise en cause.

Il indique que l'exposition Via la Grèce est un bel exemple de démarche au service des étudiants et d'un plus large public, et souhaite que la subvention versée soit bien utilisée à cet effet.

M. Tock répond que l'objectif prioritaire des enseignants est de développer des actions de formation et de recherche afin d'offrir la meilleure formation possible aux étudiants au sein d'une communauté universitaire qui comprend des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs.

Retour à l'ordre du jour.

M. Tock remercie les responsables des diplômes, plus particulièrement les responsables de Licence, pour leur travail et leur investissement pour récolter les différentes informations.

Après quelques modifications portant sur :

- les modules d'Histoire des religions en licence d'Histoire et d'histoire de l'art
  - la durée des épreuves de la paléographie latine médiévale
  - le type d'épreuve de l'UE A du S5 et du S6 de la licence d'histoire
- les MECC présentées dans les tableaux joints sont soumises au vote.

Licence d'histoire : adoptées à l'unanimité

Licence d'histoire de l'art : adoptées à l'unanimité

Licence archéologie : adoptées à l'unanimité

Les MECC des enseignements d'Anglais – d'Allemand – de Langues anciennes sont adoptées à l'unanimité.

Les MECC des Masters sont adoptées à l'unanimité.

(Les modalités du Master Architecture et Archéologie seront précisées par M. Marc).

Au nom des CORI « Correspondants Relations Internationales), Mme Vanderheyde souhaite que les étudiants Erasmus prennent contact avec leurs enseignants et les CORI pour déterminer les modalités particulières les concernant.

Le doyen adressera aux enseignants, en septembre, un courrier préparé par les CORI rappelant que les étudiants Erasmus sont soumis à des MECC plus légères que les autres étudiants ; et surtout, que leur notation doit tenir compte de leur connaissance souvent approximative du français et de leur inexpérience dans les exercices proprement français que sont, par exemple, la dissertation ou le commentaire de texte.

## **6. Maquette licence Humanités**

Mme Laboulais présente la maquette de la 2<sup>e</sup> année. M. Tock indique que désormais la licence Humanités est gérée par la Faculté, Mme Laboulais en est responsable pendant trois ans. Ensuite la direction de la Licence partira vers une des autres composantes.

M. Wirbelauer souhaite que soient clarifiées les pratiques statistiques concernant les inscriptions des étudiants de la licence humanités. Un partage parmi les Facultés participantes serait souhaitable.

Mme Laboulais signale qu'un tel partage n'est pas prévu pour l'instant. M. Tock précise que la tâche de la gestion et de la coordination est lourde et qu'un tel partage ne lui semble pas approprié. Mais il précise que la gestion des étudiants, et donc leur inscription, ne sont que temporairement confiées à la FSH, en lien avec la charge de coordinatrice assumée par Mme Laboulais.

Vote : la maquette de la licence Humanités est adoptée à l'unanimité

## **7. Option « agrégation »**

Vote : le projet d'ouverture d'une option « agrégation » dans les masters Histoire ancienne et Histoire et civilisation de l'Europe est adopté à l'unanimité.

## **8. Commission pédagogique des masters**

M. Tock souhaite qu'un débat soit ouvert lors de la prochaine séance du Conseil sur le problème de la représentation des étudiants dans les commissions pédagogiques de masters et sur la question de la durée des mandats des responsables des masters.

M. Wirbelauer explique le fonctionnement introduit par la Commission pédagogique du Master Histoire ancienne et trinational bilingue : Les étudiants de Master 1 choisiront pendant le premier semestre de l'année universitaire 2 représentants (et deux remplaçants) représentant de manière adéquate les différentes disciplines tout en respectant la répartition égale des sexes. La durée de leurs mandats comprendra le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> semestre. Ce mode approuvé par les représentants actuels semble correspondre le mieux à la disponibilité des étudiants. M. Tock insiste sur la nécessité d'une pratique unique dans la Faculté et souhaite le respect du calendrier universitaire.

## **9. Regroupement des bibliothèques**

M. Tock fait un point sur l'état d'avancement du projet présenté lors du précédent conseil et précise que le plan a été actualisé mais que projet reste le même. Il rappelle également le contexte : devant les difficultés de fonctionnement des bibliothèques (dispersion, horaires d'ouverture variables, pas de garantie des dotations sur le long terme), il est proposé de regrouper les bibliothèques de recherche en sciences historiques au 1<sup>er</sup> étage du Palais universitaire entre les pièces 145 à 136 en une bibliothèque unique gérée par le SCD.

Le projet prévoit un espace dédié aux bibliothèques, un espace pour les séminaires, un espace pour les enseignants-chercheurs, un espace pour le secrétariat.

Un financement IDEX est demandé pour la rénovation et le câblage des locaux.

Avant de donner la parole à M. Muller, M. Tock tient à porter à la connaissance du Conseil que M. le directeur de l'Institut d'Histoire d'Alsace est intervenu auprès de la Région pour demander la suppression de la subvention en faveur de son institut, estimant que la Faculté des Sciences historiques voulait supprimer l'Institut d'Histoire d'Alsace. M. Tock blâme M. Muller pour son comportement jugé non solidaire et non respectueux concernant des décisions du Conseil de la Faculté.

M. Tock précise que le président de l'Université et celui de la Région Alsace ont été mobilisés à ce propos.

M. Tock tient à porter à la connaissance du conseil les manœuvres utilisées et redit qu'il n'est pas question de suppression d'institut.

M. Muller prend la parole, il indique qu'il n'a pas demandé la suppression de la subvention de la Région et tient à faire part de sa position. Il reproche au doyen et aux responsables du projet de ne pas avoir engagé de dialogue avant la séance du conseil de la Faculté du 15 janvier 2014 (M. Tock précise que la séance du 15 janvier avait précisément pour but d'engager le dialogue). L'institut d'histoire d'Alsace comprend un local faisant fonction de bibliothèque subventionné par le Conseil régional qui permet son ouverture. M. Muller fait remarquer qu'en ce qui le concerne se posent plusieurs problèmes. D'abord le local. Si la bibliothèque est déplacée, le local n'existe plus ; il ne peut donc plus y avoir de cours, ni de réunions (Société Savante, Fédération des sociétés d'histoire), ni de lieu de travail pour les étudiants, ni d'endroit pour recevoir la presse et les médias. Ensuite la bibliothèque. Celle-ci est importante, en fait une double-bibliothèque, ce qui implique son démantèlement avec une grande partie de sa collection versée dans le sous-sol. Aussi l'institut d'histoire d'Alsace, pour ne pas devenir un institut virtuel, souhaite-t-il conserver sa situation actuelle et ne souhaite pas être associé aux autres bibliothèques fusionnées.

Un débat long et nourri s'ouvre alors.

**Les arguments avancés en faveur du projet présenté sont :**

- harmonisation et élargissement des horaires d'ouverture,
- anticipation sur risque de fermeture des bibliothèques d'instituts faute de financement,
- amélioration des conditions de travail pour tous (locaux repeints, équipés wifi, câble),
- diminution des vols, l'exemple très positif du déménagement à la MISHA y compris en gain en lisibilité pour les instituts,
- nécessité de saisir une occasion et un financement près de 20 ans après les premières réflexions.

**Les arguments contre le projet présenté :**

- manque de documentation du projet (chiffrage insuffisant concernant la surface et les mètres linéaires, absence de plan détaillé concernant la future disposition de la bibliothèque, p. ex. utilisation de la salle 141 équipée des armoires fixes, absence d'estimation du besoin de place pour les achats de documentation pour les 10 ans prochains sur la base des derniers 10 ans, flou concernant l'attribution des locaux, p. ex. concernant un ou plusieurs bureau SCD à l'intérieur de la surface prévue pour la bibliothèque, manque de précisions concernant les horaires d'ouverture envisagés, p. ex. les soirs, le samedi et pendant les vacances, périodes fastes pour les utilisateurs travaillant ailleurs comme des doctorants, précision concernant l'utilisation de la subvention accordée par la Région)
- manque de documentation concernant l'utilisation des autres locaux concernés par le projet (salles de cours, locaux secrétariat, bureaux des enseignants)
- manque de communication et de dialogue concernant le projet (réunions de travail avec tous les responsables des bibliothèques concernées, intégration de l'expérience MISHA dans le projet pour éviter les erreurs commises à l'époque)
- accès plus difficile aux ouvrages (question de l'accessibilité des mezzanines)
- temps d'attente trop long pour les livres stockés en magasin,
- crainte de voir disparaître les instituts.

M. Tock précise que le projet sera examiné par le Service commun de documentation ainsi que par la Direction du Patrimoine immobilier. De plus, il précise que la fenêtre ouverte actuellement pour la réalisation du projet (disponibilité des crédits spécifiques) risque de se fermer vers la fin de cette année. M. Schurr et M. Wirbelauer demandent que le projet soit présenté encore une fois au conseil de la Faculté après chiffrage et précisions pour un vote final.

Les conseillers sont invités à se prononcer sur la question suivante :

Le Conseil donne-t-il un avis favorable au projet de regroupement des bibliothèques de recherche en Sciences historiques au Palais universitaire tel qu'esquissé dans le document ci-joint ?

Contre : 7

Abstentions : 7

Pour : 18

La proposition est adoptée.

**10. Préparation du dialogue de gestion**

Le rendez-vous pour le dialogue de gestion aura lieu au mois de juin. Le projet stratégique sera présenté au Conseil de Faculté du 12 mai prochain.

Une version sera envoyée quelques jours avant le conseil, en vue de recueillir des suggestions et des idées à apporter au projet.

La deuxième partie du projet stratégique porte sur les demandes postes pour la rentrée 2015, en particulier sur les postes de M. Beyer (PR Archéologie du Proche Orient) et de Mme Steudler (ATER Histoire moderne) vacants à la fin de cette année, ainsi que sur le poste de M. Petit (PR Archéologie grecque) en détachement

Il s'agira pour la Faculté, dans un contexte budgétaire extrêmement tendu, de réfléchir à l'ouverture, la transformation des postes, la modification du profil et d'effectuer un classement des demandes.

Le vote s'effectuera lors de la séance du 12 mai

**11. Equivalence pour l'admission en licence**

Ce point est reporté prochain conseil

**12. Convention Lycée Fustel de Coulanges**

Ce point est reporté prochain conseil

**13. Pas de point divers**

La séance est levée à 18h15

**Procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences historiques  
du 12 mai 2014**

*Approuvé par le Conseil du 29 septembre 2014*

**Présents :** S. Boehringer, L. Buchholzer, A. Jacquemin, P. Kauffmann, A. Kichelewski, Y. Kessler, S. Krempp-Michelat, P. Krieger, V. Kuentzler, I. Laboulais (jusqu'à 12h), E. Leromain, J.-Y. Marc, C. Maurer, Cl. Muller, A. Nüsslein, Ph. Quenet, E. Remy, D. Rusque, B. Tock, C. Vanderheyde, E. Wirbelauer

**Excusés :** S. Alkofer, A. Basarslan, Th. Brunner, Ph. Edel, JJ Schwien

**Procurations :** D. Lenfant à A. Jacquemin, Th. Brunner à L. Buchholzer, Ch. Jeunesse à J.-Y. Marc, I. Laboulais à C. Maurer (à partir de 12 h), J.-P. Gay à A. Kichelewski, S. Bravo-Morales à V. Kuentzler

Secrétaire de séance : C. Vanderheyde

La séance est ouverte à 10 heures

**1. Approbation du PV du conseil du 30 avril 2014**

Le PV est adopté à l'unanimité, moyennant les corrections suivantes :

- Mme Vanderheyde a été présente jusqu'à 17h
- au point 5, le paragraphe commençant par « - les modules d'Histoire des religions » est précédé de : « Après quelques modifications portant sur : »
- au point 5, la phrase commençant par « M. Humm souhaite que les étudiants Erasmus... » devient : « Au nom des CORIs (« Correspondants Relations Internationales »), Mme Vanderheyde souhaite que les étudiants Erasmus ...

- au point 10, le poste de « PR archéologie classique » doit se lire « PR archéologie grecque ».

Précision de M. Tock pour les élus étudiants : ni les suppléants, ni a fortiori les candidats non élus, ne peuvent remplacer ponctuellement un élu titulaire dans l'impossibilité de venir à un Conseil. Les élus titulaires qui ne peuvent participer à une séance du Conseil donnent procuration à un autre élu titulaire. Le rôle des suppléants est de remplacer les titulaires lorsque ceux-ci, par démission ou départ de la Faculté, ne font plus partie du Conseil.

**2. Projet stratégique de la faculté pour 2015**

B. Tock présente au Conseil le « projet stratégique 2014 », en indiquant que ce projet est soumis au vote du Conseil. Il demande cependant que le Conseil lui laisse la possibilité de modifier à la marge le document voté, en particulier en ce qui concerne la demande de renouvellement d'un poste administratif, apparue trop tardivement pour pouvoir être intégrée.

Il précise ne pas avoir prévu de demander un tel poste pour la licence humanités : financée par l'IDEX jusqu'au moins en octobre 2014, cette licence est portée par 4 composantes et n'a donc pas de rattachement fixe à la faculté.

Plusieurs membres du Conseil demandent des ajouts ou rectifications. J.Y. Marc indique le nom officiel de l'école d'architecture qui collabore aussi au master Europe. C. Maurer demande d'ajouter la participation à un autre collège doctoral franco-allemand. S. Boehringer mentionne le séminaire commun « Corps vulnérables... » partagé avec la Faculté de médecine et celle des sciences sociales. A. Nusslein fait observer que la mise en place d'un partenariat plus important avec les opérateurs d'archéologie préventive, qui sont les futurs recruteurs des étudiants, serait à envisager. J.-M. Husser s'interroge à propos du projet de licence pro ; B. Tock répond qu'il pourrait aussi d'agir d'un projet de master pro. Il propose qu'on reprenne ces discussions à un autre moment pour répondre à la question plus générale des partenariats avec l'archéologie préventive, les musées, les services d'archives. Les opérateurs locaux sont demandeurs de stagiaires. La modification suivante est ajoutée : « une licence / un master pro sera mis(e) en place pour 2015 ».

E. Wirbelauer pose la question des enseignements à faible effectif. S'engage alors une réflexion sur jusqu'à quel point on cultive les domaines spécifiques : notre Faculté en a beaucoup. Néanmoins, sur les quelque 12000h d'enseignement assurées chaque année, seules 100 ou 200 heures sont à faible effectif. S. Boehringer propose de trouver une solution par la « publicité » pour dépasser 5 étudiants. J.Y. Marc suggère de faire une différence entre ce qui peut se faire ailleurs et ce qui est propre à notre Université.

C. Vanderheyde fait part de son inquiétude pour l'enseignement des études byzantines après les départs à la retraite de C. Otten, B. Bavant (UMR 7044), prévus en 2015 et en 2016, et après le rattachement de St. Lazaris (UMR 7044) à l'UMR 8167 de Paris en 2015. L'enseignement et la formation à la recherche dans ce domaine seront fragilisés dans les années à venir. Elle souhaite qu'une réflexion sur la manière de consolider cette spécificité rare de la Faculté qui constitue aussi une longue tradition d'enseignement au sein de l'Université de Strasbourg soit évoquée dans les enjeux futurs du projet stratégique. J.-Y. Marc ajoute que la conduite de recherches dans les Balkans et le Levant constitue une tradition importante à Strasbourg. B. Tock fait remarquer que C. Otten a été recrutée sur un poste d'histoire médiévale occidentale et il ajoute qu'il n'y a personne qui travaille sur le Haut Moyen Âge dans la Faculté. Y. Kessler suggère de privilégier les secteurs « forts » de la Faculté. J.-M. Husser est d'avis de signaler que Byzance est une spécificité de la Faculté mise en danger car l'université peut avoir sa politique de mise en valeur de chaires rares dans le panorama universitaire français. B. Tock répond que la question de fond sur la place de Byzance dans la faculté constitue un débat à envisager l'année prochaine.

B. Tock attire l'attention sur la rubrique 7, relative aux demandes spécifiques de la composante. L'université met en place groupe de réflexion sur l'échelle de 1 à 13,75 des dotations. L'échelle ministérielle est plus réduite (de 1 à 4, mais cela ne tient pas compte des Ecoles, IUT etc.) et la répartition n'est pas favorable à la faculté qui est à 1. On va vers un abandon d'un système global pour procéder au cas par cas. A. Nüsslein demande si la dotation pour l'archéologie comprend aussi les prospections (réponse positive) et évoque la question du financement d'étudiants de master travaillant sur matériel dans musée et dépôts.

B. Tock en vient à la question des demandes de postes et informe que les profils seront soumis à nouveau au Conseil, quand on saura combien de postes seront ouverts. La Faculté compte demander 4 postes, dont 3 en renouvellement : PR histoire et archéologie de l'Orient ancien ; PRAG histoire moderne ; PR archéologie grecque - 1 création en histoire de l'art moderne - arts décoratifs.

S'agissant du poste d'histoire moderne, I. Laboulais précise que pour l'instant, il faut maintenir la qualification de PRAG, et non une évolution vers un MCF. J.-Y. Marc rappelle que lors de la réunion des archéologues qui a eu lieu avant le conseil précédent, il avait été décidé de classer les 2 postes de PR en archéologie ex æquo. Il insiste sur la nécessité d'une stabilité pour l'Institut d'Archéologie grecque qui est responsable de la gestion des fouilles, de beaucoup de stagiaires (une trentaine), d'un musée important et de son lien avec l'école d'architecture et l'INSA. S. Donnat présente les arguments de J.-J. Schwien pour que les deux postes soient mis ex-æquo : la section a besoin des deux postes et ces deux postes sont vacants simultanément pour des raisons aléatoires.

Répondant à une question sur la nécessité du classement des postes, B. Tock indique qu'il s'agit d'une exigence posée dans la lettre adressée à ce sujet par le président de l'université. D. Beyer insiste sur l'importance de maintenir la place de l'archéologie de l'Orient qui est une particularité de l'Université de Strasbourg. Le champ couvert par cette discipline comprend des cultures, des histoires et des langues diverses sur plusieurs millénaires. La demande d'un poste de langues et épigraphies avait déjà été refusée pour privilégier l'histoire et l'égyptologie. J.-Y. Marc rappelle qu'il convient de ne pas supprimer le poste de professeur dans l'Institut d'Orient ancien, d'autant plus qu'il existe une synergie en interne avec l'égyptologie et l'archéologie classique. Ph. Quenet dit qu'il est difficile de s'engager en faveur d'un classement. C. Maurer répond qu'un classement est indispensable et que c'est un signe positif que la présidence demande notre avis. S. Boehringer pense qu'un classement ex-æquo refléterait la position de la Faculté. J.-M. Husser dit qu'il faut classer les postes en donnant un argumentaire. I. Laboulais pense que si le poste de PRAG n'était pas pourvu, il y aurait une réduction de l'enseignement en 3<sup>e</sup> année et de l'initiation à la recherche en séminaire.

Après cette discussion, la proposition de classer les postes est soumise au Conseil. Le principe du classement est approuvé.

Suite à ce vote, le classement des différents postes est soumis au Conseil.

Au premier tour le poste de PRAG d'histoire moderne recueille 18 voix, le poste de PR d'archéologie de l'Orient 6 voix, le poste de PR d'archéologie grecque 2 voix, le poste de MCF d'histoire de l'art moderne 0 voix, et il y a 4 abstentions.

Au deuxième tour le poste de PR d'archéologie de l'Orient 19 voix, le poste de PR d'archéologie grecque 2 voix, le poste de MCF d'histoire de l'art moderne 0 voix et 5 abstentions

Au troisième tour le poste de PR d'archéologie grecque recueille 19 voix, 7 conseillers s'abstenant

Au dernier tour le poste de MCF d'histoire de l'art moderne recueille 19 voix, 7 conseillers s'abstenant

### **3. Équivalence à l'entrée en licence**

B. Tock soumet au Conseil un document cadrant les équivalences accordées à l'entrée en licence (cf. annexe).

Après discussion, le Conseil accepte à l'unanimité le document, en ajoutant cependant une UE « discipline connexe » à chaque semestre pour les étudiants venant de droit, lettres, philosophie et sciences sociales.

### **4. Convention avec le Lycée Fustel**

Une discussion s'engage à propos des élèves qui ne sont pas entrés à l'ENS à leur premier concours, qui ont redoublé (élèves « cubes ») et qui souhaitent ensuite s'inscrire à la Faculté des Sciences historiques : faut-il considérer le nombre d'années accomplies (3) et leur accorder la licence complète ou tenir compte du fait qu'ils ont fait une première année et deux deuxièmes années ? Le conseil s'est prononcé en faveur d'un examen des dossiers au cas par cas. E. Leromain et D. Rusque, qui sont d'anciennes élèves de classe préparatoire, appuient cette décision car elles trouvent que la 3<sup>e</sup> année de licence est nécessaire pour bénéficier de l'enseignement d'autres disciplines. La reconduction de la convention avec le lycée Fustel pour un an est donc adoptée à l'unanimité.

#### **5. Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences**

Les modalités de CC de la licence pro « guides-conférenciers », de la licence humanités et du master architecture et archéologie adoptées à l'unanimité, pour l'année 2014-2015. Cf. annexe 2.

#### **6. Composition des commissions pédagogiques de master**

B. Tock annonce qu'il proposera au prochain conseil la mise en place d'une procédure d'élection de responsable des commissions pédagogiques de master, et une représentation étudiante par élection en décembre-janvier parmi les étudiants de M1.

B. Tock déplore que dans plusieurs instituts l'élection du directeur ne se soit pas faite de manière régulière, c'est-à-dire par vote à bulletin secret.

#### **7. Motion de la faculté des Sciences Sociales**

La Faculté des Sciences Sociales, faiblement dotée en postes, a également perdu beaucoup d'heures complémentaires. Son conseil a voté une motion demandant une augmentation des moyens. Le doyen des Sciences Sociales souhaitait une intervention du collegium SHS. S. Boehringer indique qu'il serait important de soutenir les sciences sociales. E. Wirbelauer pense que la motion n'est pas mûre. B. Tock propose un soutien de principe et de fond, mais il fait observer que le débat est plus large. Il faut rédiger un texte sur ce sujet pour le prochain conseil.

#### **8. Divers**

S. Boehringer demande si un bureau a été prévu pour les PRAG dans le nouveau projet bibliothèque (réponse positive).

E. Wirbelauer informe le conseil que le département des lettres classiques rejoint le Master trinational, et que le Collégium Beatus Rhenanus a approuvé le rattachement de ce master à l'Université franco-allemande.

Il rappelle aussi sa demande de reddition des comptes détaillée à partir de 2014. B. Tock répond que le conseil est en effet fondé à demander des comptes. Myriam Waeckel y travaille pour une présentation en juin ou en septembre.

Le conseil est informé qu'il faut également la parité dans le collège des personnalités extérieures au conseil de la Faculté.

A. Jacquemin informe que 13 étudiants sont admissibles à l'agrégation interne et que 5 ont été reçus.

Le Budget correctif est voté à l'unanimité : cf. annexe.

La séance est levée à 12h30

## Annexe 1

### Équivalences à l'entrée en licence

Diplômes et formations antérieures	Niveau d'admission	Conditions
Bac+2 Archéologie, Histoire ou Histoire de l'Art	L2	Et éventuellement obligation de suivre certaines UE de L1
Bac + 2 Droit, Lettres, Philo, Sc. Sociales	L1	Équivalence normale des UE déjà obtenues et, à chaque semestre, d'une UE « disciplines connexes »
Bac+2 autres disciplines	L1	Équivalence normale des UE déjà obtenues
Bac+3 Archéologie, Histoire ou Histoire de l'Art	L3	Et éventuellement obligation de suivre certaines UE de L2
Bac + 3 Droit, Lettres, Philo, Sc. Sociales	L2	Et éventuellement obligation de suivre certaines UE de L1 Mais équivalence normale des UE déjà obtenues et, à chaque semestre, d'une UE « disciplines connexes »
Bac+3 autres disciplines	L2	Et éventuellement obligation de suivre certaines UE de L1 Mais équivalence normale des UE déjà obtenues

Pour l'ensemble des cas : le cadrage est fixé par la commission pédagogique compétente ; la décision prise par le responsable des équivalences

**Procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences historiques  
du 29 septembre 2014**

*Approuvé par le Conseil du 22 octobre 2014*

**Présents** : Mmes et MM. Alkofer, Boehringer, Bravo-Moralès, Brunner, Buchholzer, Doucet, Edel, Kuentzler, Laboulais, Lenfant, Leromain, Marc, Maurer, Muller, Peltre, Propeck, Quenet, Rémy, Rusque, Schurr, Schweitzer, Schwien, Vanderheyde, Wirbelauer, Zahir

**Excusés** : Mmes et MM. Basarslan, Brunner, Fuchs, Kohler

**Procurations** :

M. Husser à M. Marc – Mme Jacquemin à Mme Lenfant - Mme Kichelewski à Mme Maurer – M. Kessler à M. Kuentzler

Secrétaires de séance : Mme Peltre – Christine Favier

La séance est ouverte à 14h

M. Tock accueille Mme Propeck maître de conférences à la Faculté de Géographie, nouvellement nommée au Conseil de Faculté.

**1. Approbation de procès-verbal du conseil du 12 mai 2014**

Après l'ajout de JJ Schwien dans la liste des personnes excusées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2. Projets soumis à délibération**

2.1. Convention avec l'ENSAS (**texte en annexe 1**) : convention approuvée à l'unanimité.

2.2. Convention HISTRABA (**texte en annexe 2**) : convention approuvée à l'unanimité.

2.3. Aide à l'exposition « Herrmann » : le versement d'une subvention de **500€** est approuvé à l'unanimité.

Aide à l'exposition Via la Grèce : le versement d'une subvention d'un montant de **300 €** de l'Institut d'archéologie classique et de **700 €** du Musée des moulages à l'AESH est adopté à l'unanimité.

2.4. Organigramme de la Faculté

Aucun changement n'intervient dans la liste des chargés de mission pour 2014-2015 : la reconduction des chargés de mission est approuvée à l'unanimité (**texte en annexe 3**).

M. Humm succède à M. Wirbelauer à la direction du Master en Sciences de l'Antiquités.

### 3. Informations

#### 3.1 Rentrée universitaire

M. Tock souhaite faire un premier bilan de la rentrée. Du point de vue des enseignants la rentrée s'est bien passée, aucune difficulté n'a été relatée. Du point de vue des étudiants pas de remarque particulière si ce n'est une demande d'équipement en prises électriques pour la bibliothèque de 1<sup>er</sup> cycle : cette bibliothèque relevant du SCD, il convient de faire remonter cette demande par le biais du Conseil de la Documentation.

Du point de vue de l'équipe administrative, qui gérait pour la première fois l'ensemble des dossiers administratifs des étudiants (inscriptions administratives, demandes de bourses, demandes de transfert, paiement des droits d'inscription...) la rentrée a été réalisée avec succès, puisqu'à la fin septembre 1200 inscriptions administratives ont été réalisées. Cela s'est fait cependant au prix d'un très gros travail et d'une activité particulièrement intense.

Les principaux points à améliorer pour l'année prochaine portent sur la délivrance de la carte Campus, le nombre d'inscriptions intégrales en ligne, le problème des inscriptions en TD et dans les cours de langues.

M. Tock suggère de mettre en place dès janvier un groupe de travail sur l'organisation de la rentrée prochaine.

#### 3.2 Informatique au Palais U

Le WiFi est installé dans la plupart des salles.

#### 3.3 Loi sur les stages

La loi du 10 juillet 2014 conforte et complète les dispositions de la loi ESR du 22 juillet 2013. Elle renvoie vers des décrets d'application attendus pour cet automne.

La loi prévoit :

- la rémunération si la durée du stage est supérieure à 2 mois
- l'encadrement pédagogique du stage
- un maximum de 10% de l'effectif de l'entreprise ou organisme
- l'interdiction des stages hors cursus.

M. Tock propose de réfléchir à la possibilité, pour les responsables de formation qui le souhaitent, d'intégrer le stage dans une UE optionnelle.

Mme Lenfant souligne le grand intérêt des stages pour les étudiants et suggère de laisser cette possibilité aux étudiants intéressés.

Le débat est laissé à l'appréciation des responsables et des commissions pédagogiques.

#### 3.4. Cours master en ingénierie

Il s'agit d'une formation intégrée en 5 ans, licence-master, avec visée davantage professionnalisante, se traduisant par des stages plus nombreux, des rapprochements avec des équipes terrain... Développement du concept « ingénieur » en des secteurs neufs.

Un groupe de travail a été constitué à l'UDS.

Renseignements : <http://reseau-figure.fr/>

### 3.5. Nomenclature des masters (extrait de la liste en annexe de l'arrêté du 4 février 2014)

Rappel : cette nouvelle nomenclature entrera en vigueur, pour nous, au plus tard à la rentrée 2018 ; elle supprime les spécialités fixe une liste close de mentions, mais prévoit l'inscription du parcours sur le diplôme.

En ce qui nous concerne, les trois mentions les plus probables seront :

Histoire.  
Histoire de l'art.  
Archéologie, sciences pour l'archéologie.

On pourra cependant aussi utiliser des mentions interdisciplinaires par périodes : Mondes anciens, Mondes médiévaux, Mondes modernes, Mondes contemporains.

Parmi les autres mentions susceptibles, éventuellement, de nous concerner on peut relever : Histoire, civilisations, patrimoine ; Conservation-restauration des biens culturels ; Humanités ; Civilisations, cultures et sociétés.

#### **Information IDEX :**

Des demandes de financement IDEX pour la réussite en licence ont été présentées par les responsables des licences d'Histoire de l'art et d'Histoire (cf. annexe 4).

Pour la licence d'Histoire de l'art : organisation d'un voyage à Paris pour les L3, visite de 3 expositions.

Pour la licence d'Histoire, la demande de financement concerne 4 axes :

- la mise en place d'un tutorat au 1er et 2<sup>ème</sup> semestre
- le soutien aux initiatives étudiantes (bourses pour montage projet)
- la mise en place d'un suivi statistique des étudiants (exploitation des données par un vacataire)
- la demande d'équipement d'une nouvelle salle informatique

## **4. Situation de la Faculté**

### 4.1 Finances : comptes 2013, état des finances et organisation du budget

M. Tock présente l'ensemble des documents de suivi budgétaire, et remercie Myriam Waeckel pour ce travail très important qui permet une vue complète sur les comptes.

M. Wirbelauer indique que ces documents permettront d'organiser les discussions autour du budget pour l'avenir, et souligne l'importance de connaître les chiffres exacts pour une meilleure répartition du budget.

Mme Boehringер souhaite savoir à quoi correspondent les dépenses facultaires. M. Tock précise que ces dépenses sont votées en Conseil de Faculté (exemple exposition Herrmann – exposition Via la Grèce...).

M. Tock indique que plusieurs points lui paraissent problématiques, notamment :

- l'absence de budget pour les responsables de licences, alors qu'il s'agit de dotations pédagogiques et que les responsables de masters, eux, disposent d'un budget propre

- l'émiettement du budget, qui ne permet pas de mener de politique d'ensemble ou coûteuse
- l'inégalité du financement de la documentation
- l'insuffisance de la collégialité dans l'utilisation des crédits
- l'absence de plan d'équipement des enseignants-chercheurs en matériel informatique
- le calcul de répartition des crédits entre instituts

Dans un contexte où une baisse de dotation de la Faculté risque d'intervenir, M. Tock estime que nos modalités d'organisation du budget sont à revoir. Il souhaite mettre en place un groupe de travail pour préparer une nouvelle organisation financière.

M. Marc indique qu'il est d'accord pour nouvelle organisation budgétaire, tout en faisant attention à ne pas pénaliser les petits instituts.

Mme Vanderheyde et M. Schwien font part de leur inquiétude pour les petits instituts.

Mme Maurer indique qu'elle est favorable à une révision des critères qui datent de nombreuses années.

M. Wirbelauer souhaite disposer d'un peu de temps, et propose d'attendre le mois de janvier pour réunir cette commission.

M. Tock précise qu'il ne s'agit pas de regarder dans le détail ce que chaque institut dépense, mais de voir quelles dépenses doivent être prises en compte, et comment doivent être répartis les crédits.

B. Tock contactera l'ensemble des membres de la Faculté pour la mise en place d'un groupe de travail.

#### 4.2 Postes : perspectives 2015

Actuellement les postes suivants sont vacants :

- PR Archéologie orient ancien
- PR Archéologie grecque
- PR Histoire économique et sociale

Les postes suivants seront vacants à la rentrée 2015 :

- PR Histoire médiévale
- MC Histoire médiévale

M. Tock souhaite aujourd'hui poser les bases d'une discussion qui aura lieu lors du prochain Conseil - mercredi 22 octobre- permettant d'établir un classement.

En effet, au cas où l'université déciderait de la suppression d'un poste dans notre composante, il nous reviendrait, probablement, de suggérer lequel de ces postes nous paraît le moins stratégiquement indispensable. Le classement voté par le Conseil pour le Dialogue de Gestion

2014 peut être revu, et doit même l'être puisqu'il n'intégrait ni le poste de PR d'histoire économique et sociale, ni ceux d'histoire du Moyen Âge.

Bonne nouvelle en revanche : le recrutement d'un enseignant du second degré en Histoire moderne est confirmé, et même déjà en cours, pour la rentrée 2015 (profil en annexe 5).

#### 4.3 Locaux : bibliothèque de recherche en histoire (point d'information)

Mme Laboulais présente l'état d'avancement du dossier, la demande de financement par l'IDEX a été envoyée le 28 septembre dernier.

Le financement demandé est de 470 000 euros.

M. Tock indique qu'une réunion de concertation sur l'aménagement des espaces de travail des enseignants-chercheurs est prévue lundi prochain.

(Descriptif du projet en annexe 6)

#### 4.4 Locaux : besoins en salles informatiques

M. Tock adressera un courrier à l'ensemble des enseignants pour recenser des besoins en salles informatique.

#### 4.5 Référentiel 2014-2015

L'enveloppe annuelle du référentiel est à répartir selon un cadrage national. Jusqu'à présent la dotation nous permettait une répartition sans coupe. Mais la situation est différente pour 2014-2015 compte tenu d'une baisse de la dotation de 70 heures et d'évolutions propres à la Faculté :

- responsabilité du Master MEEF en complément d'heures attribuées par l'ESPE (Mme Kichelewski)
- responsabilité de la licence professionnelle (Mme Quatrocelli)
- responsables des équivalences en licence (C.Otten, A.Corneloup)
- soutenance de master : impossible actuellement de savoir combien de Masters seront soutenus, nécessité de disposer d'une marge
- idem pour les correspondants Relations internationales

Par ailleurs certains collègues ont utilisé avec accord de M. Tock, une partie du référentiel (environ 200h) pour leur service.

M. Tock proposera, lors du prochain conseil, une répartition de ces heures.

#### 4.6 Contacts avec les lycées

Un questionnaire sera envoyé aux enseignants pour l'organisation de rencontres avec les lycées.

#### 4.6 D.U. Langues anciennes en EAD

Afin de renforcer le nombre des étudiants en langues anciennes, M. Tock propose de réfléchir à l'opportunité de créer un DU langues anciennes en EAD (Enseignement A Distance).

Le DU (Diplôme d'Université) est un diplôme d'établissement, sans dotation d'État, vivant sur droits d'inscription et mécénat ; il comporte au moins 100h d'enseignement, la durée de la formation est de 1 à 3 ans.

Un contact a déjà été pris en juin avec la Direction des études et de la scolarité pour étudier la faisabilité de ce projet.

Les différentes étapes seraient l'envoi d'une lettre d'intention à la CFVU fin décembre, la proposition d'une maquette en mars pour une ouverture en septembre.

M. Tock propose à toutes les personnes intéressées de se manifester.

M. Husser demande si les Facultés de Théologie sont associées à ce projet. Ce point reste à définir.

## 5. Divers

- Complément aux modalités de contrôle des connaissances 2014-2015 (voir annexe 7)

Adopté à l'unanimité

- Le prochain Conseil aura lieu le 22 octobre à 14 heures.
- La cérémonie de remise des diplômes de master aura le 22 octobre vers 17h

La séance est levée à 16h45

## Procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences historiques du 2 décembre 2014

*Approuvé par le Conseil du 17 février 2015*

Présents : Mmes et MM. Brunner, Buchholzer, Doucet (à partir de 14h), Gay, Jacquemin (à partir de 14h30), Lenfant, Maurer, Quenet, Wirbelauer, Kuentzler, Leromain, Rusque, Remy, Kremp-Michelat, Propeck, Schweitzer

Excusés : Mmes et MM. Husser, Kichelewski, Marc, Morenas, Nüsslein, Basarslan, Edel

Procurations : Mme Boehringer à M. Brunner – Mme Laboulais à Mme Buchholzer – Mme Peltre à M. Doucet – Mme Vanderheyde à M. Quenet – M. Kessler à M. Kuentzler

Invité : M. Ducoeur

Secrétaires de séance : Thomas Brunner – Christine Favier

La séance est ouverte à 13h

Avant de débiter le Conseil M. Tock donne la parole à M. Schweitzer à propos de la réouverture de la BNU. M. Schweitzer indique que les journées portes ouvertes ont remporté un grand succès : environ 8000 visiteurs ont été accueillis en 2 jours.

Il rappelle les horaires d'ouverture : de 10h à 22h du lundi au samedi et le dimanche de 14h à 22h.

Rappel : Du 22 novembre 2014 au 1<sup>er</sup> février 2015 la BNU présente l'exposition **1914, la mort des poètes**, dernier volet du cycle *Guerre et archives* qui réunit les expositions imaginées par les Archives littéraires allemandes de Marbach, la Bibliothèque bodléienne d'Oxford et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg pour commémorer le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

### **1. Approbation du procès-verbal du conseil du 22 octobre 2014**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix moins deux abstentions.

### **2. Evaluation des formations**

Guillaume Ducoeur, référent qualité de la Faculté, présente les résultats de l'évaluation des formations par les étudiants. Il rappelle que c'est la deuxième année consécutive que ce dispositif est en vigueur au sein de la faculté et qu'en 2013-2014 les niveaux L1 et L3 ont été évalués. Pour l'année 2014-2015, les L1 et les M2 seront concernés.

Le commentaire des chiffres fournis montre une amélioration de la participation des étudiants au questionnaire (+ 2,4 %), même si les chiffres de notre Faculté demeurent inférieurs non seulement à ceux de l'UdS, mais aussi à ceux de l'ensemble des SHS. Les critères en vigueur au niveau de l'université amènent à considérer les notes (échelonnées de 1 à 6) supérieures à 4,5 comme les points forts d'une formation et celles inférieures à 4

comme des points à améliorer. Notons qu'à partir de cette année, une nouvelle grille de notation allant de 1 à 4 sera en vigueur.

Il apparaît globalement que si l'accès aux ressources est le gros point fort de nos formations en licence, la gestion de la transition entre le lycée et l'université pour les L1, l'insertion professionnelle en L3 et l'accès à l'information en général sont à améliorer. Il nous est demandé de faire remonter un plan d'action pour le 10 janvier prochain.

Les discussions portent sur les explications possibles de tel ou tel résultat. E. Wirbelauer demande qu'un questionnaire plus qualitatif soit mis au point.

**Le plan d'action suivant est proposé par B. Tock :**

- développer les visites de présentation des filières en lycée afin notamment d'éviter les erreurs d'orientation ;
- renforcer l'UE pro en mutualisant certaines formations entre les différentes licences au niveau L3 ;
- faire le bilan de l'Evaluation Continue Intégrale de l'année 2013-2014 ;
- demander à tous les collègues d'informer les étudiants pendant leur cours de l'existence du questionnaire, afin d'augmenter le taux de participation ;
- mettre en ligne, sur le site de la faculté consultable de l'extérieur, un résumé pour chaque cours durant le printemps 2015. Pour les enseignements de L1 et L2, le résumé est attendu à la fin janvier afin de permettre aux lycéens de faire leurs choix d'orientation en connaissance de cause. Pour les séminaires de M1, l'échéance proposée est la fin juin.
- voir auprès de la DUN si l'on peut améliorer l'accès aux documents sur le site de la faculté (format de fichier, arborescence ; quelles sont les pages peu consultées ?) ;
- mise en place d'une formation Moodle auprès des enseignants de la Faculté ;
- rendre obligatoire l'inscription administrative en ligne des bacheliers pour leur permettre de disposer de leurs codes d'accès à l'ENT dès la rentrée.

**VOTE : Le plan d'action est adopté à l'unanimité.**

### **3. Nomination des jurys de diplômes**

La composition des jurys, proposée à la signature du président est votée à l'unanimité (voir annexe).

Le jury du Master architecture et archéologie n'ayant pas été présenté, sa validation fera l'objet d'un futur conseil.

E. Wirbelauer, appuyé par plusieurs membres du conseil, regrette que la Faculté ne soit pas consultée pour le jury du MEEF. Malheureusement, une directive ministérielle impose un jury unique pour toute la mention MEEF. Le parcours « enseigner l'histoire-géographie » dispose d'un pré-jury de parcours, dont les recommandations ont en 2013-2014 été suivies par le jury de mention, mais sans garantie, par définition, pour cette année ou les suivantes.

B. Tock adressera un message aux membres du jury pour rappeler que la participation des titulaires aux jurys est indispensable.

### **4. Etat d'avancement du projet de regroupement des bibliothèques**

M. Tock fait le point sur le projet de la BRH (Bibliothèque de Recherche en Histoire), qui regroupera les fonds des bibliothèques d'instituts entre les salles 136 et 145. La BRH bénéficiera d'un financement IdEX de 500.000 euros environ consacré pour l'essentiel au mobilier et notamment aux étagères. Il a l'appui de la présidence.

Le calendrier initial prévoyait un achèvement des travaux pour le 1<sup>er</sup> septembre 2015, mais l'on s'oriente plutôt vers la fin de l'année. Les travaux seront échelonnés dès le printemps prochain, ce qui entraînera une gêne que le SCD devrait pouvoir compenser par l'organisation d'une bibliothèque provisoire.

Pour la partie bibliothèque proprement dite : une réunion de présentation du projet aux personnels et aux étudiants se tiendra en janvier.

Pour ce qui est des locaux de la Faculté impactés par le projet, les décisions d'attribution seront prises par le conseil. Isabelle Laboulais et Benoît Tock présenteront deux ou trois options à discuter lors d'une réunion début janvier.

Parmi les propositions d'affectation des locaux :

- Une salle travail doctorant (réclamé par la direction de la recherche)
- Un coin repas / espace détente pour les personnels
- Une réflexion sur la dimension de l'espace de travail attribué à chaque EC et enseignant, avec l'idée de donner plus de place aux collègues présents toute la semaine qu'à ceux qui travaillent peu au Palais universitaire.

*Discussion* : C. Maurer demande ce qu'il en est de la cession de la s. 108 par la faculté de théologie à la nôtre. B. Tock répond que la situation est bloquée à l'heure actuelle. Pour ce qui est des architectes : il a été fait appel à un architecte d'intérieur, mais pour l'instant, aucun choix n'est arrêté. C. Maurer demande que les instituts restent présents dans l'aménagement des locaux reconfigurés. B. Tock rappelle que des réunions seront organisées, mais qu'elles n'auront d'intérêt que si les collègues y participent et qu'en définitive, c'est bien le conseil qui tranchera.

M. Wirbelauer déplore que plus aucun vote ne soit intervenu au sein du conseil de faculté en ce qui concerne le volet « bibliothèque » du programme.

## **5. Informations sur les postes d'enseignants-chercheurs**

B. Tock évoque rapidement l'entretien que lui-même, Nicolas Bourguinat, directeur de l'ARCHE, et Jean-Marie Husser, représentant d'Archimède, ont eu le 10 novembre dernier avec Hugues Dreyssé, VP Ressources humaines.

Les postes de PRAG en histoire moderne et de PR en Archéologie de l'Orient sont ou seront publiés pour la prochaine campagne de recrutement.

Pour le poste de PR en Archéologie grecque, il n'y a pas d'ouverture actuellement. Le fait que le poste est occupé actuellement par un collègue en disponibilité pour convenances personnelles ne favorise malheureusement pas sa réouverture. E. Wirbelauer signale la motion de soutien à l'ouverture de ce poste adoptée à l'unanimité par le collège Beatus Rhenanus.

Pour le poste de PR en histoire économique et sociale, une ouverture au fil de l'eau sera envisagée quand un projet de poste construit en relation avec d'autres composantes (IEP, Faculté de sciences économiques, Ecole de management) aura vu le jour. Une réunion est prévue fin décembre à ce propos.

B. Tock revient sur les discussions de novembre. Il souligne la qualité des argumentaires et, tout en assumant le fait que le conseil ait décidé de ne pas voter, il regrette l'absence de décision en ce domaine, puisque cela a pour conséquence une très faible marge de négociation avec la DRH. Il note également que les discussions ont montré à quel point les différents départements de la Faculté se connaissaient mal et il souhaiterait favoriser une amélioration dans ce domaine. Enfin, il en appelle à une meilleure anticipation des points problématiques : le conseil n'était pas le lieu de la discussion sur la participation des élus étudiants au vote sur les postes. La question aurait dû faire l'objet d'une mise au point avant la réunion.

## **6. Divers**

A. Jacquemin signale qu'on lui a demandé de trouver un successeur comme expert auprès de la Région pour classer les contrats doctoraux.

T. Brunner demande si dans la conjoncture actuelle le budget annuel voté par le conseil serait modifié. B. Tock répond qu'il est maintenu jusqu'à nouvel ordre.

La séance est levée à 15h